

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LORRAINE

GRANDES CULTURES

Bulletin n° 2 du 26 février 1991

COLZA : SURVEILLER LE CHARANÇON DE LA TIGE.

CEREALES : DESHERBAGE PRECOCE.

COLZA :

Reprise des observations :

Dès la disparition de la neige, disposez votre cuvette jaune à 10 m à l'intérieur de votre parcelle de colza.

Pensez à bien positionner le fond de la cuvette au sommet de la végétation.

Rappelons que la cuvette jaune reste l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des insectes dans les parcelles.

Charançon de la tige :

Dès les premiers réchauffements, méfiez-vous du charançon de la tige. Des températures de 10°C en l'absence de pluie, pendant 3 à 4 jours, devraient déclencher le début du vol.

CEREALES :

Désherbage précoce de sortie d'hiver :

Il vise essentiellement les graminées et plus particulièrement le vulpin non (ou mal) contrôlé à l'automne.

Cette application avec de l'isoproturon seul (AUGUR, OFAL, ARELON,...) doit être faite sur jeunes vulpins avant le stade tallage à des doses modulables en fonction :

- du stade du vulpin
- du nombre de vulpins/m2
- de la quantité d'argile dans le sol
- de la dose d'isoproturon apportée à l'automne.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51

ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Imprimerie de la Station de Nancy - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Elle peut varier de 1 000 à 1 800 g d'isoproturon/ha.

Pour être efficace et ne présenter aucun danger pour la céréale, le traitement n'interviendra que si :

- les céréales sont en bon état végétatif (absence de dégâts de gel ou de brûlure d'azote par exemple) et ne sont pas asphyxiées

- les écarts de températures entre le jour et la nuit ne sont pas trop importants surtout dans les jours qui suivent le traitement.

Dans les blés, si le vulpin atteint ou dépasse le stade tallage, on préférera un produit à base de fénoxaprop éthyl (PUMA), graminicide à action uniquement foliaire qui demande un minimum d'activité de la plante pour être efficace. A ce stade de la mauvaise herbe, il est préférable de l'utiliser à sa dose homologuée (0,8 l/ha). Cette dose peut être portée à 1 l en conditions gélives ou graminées très tallées.